

Informations communales :

BOITE AUX LETTRES :

Afin de faciliter la distribution du courrier, il est recommandé d'indiquer de façon lisible (de préférence en caractères d'imprimerie et en majuscules) les noms des occupants sur la boîte aux lettres. Cela concerne tout particulièrement les maisons occupées par plusieurs familles. C'est la condition pour que le facteur puisse distribuer correctement le courrier et cela facilitera également la distribution des documents personnalisés de la commune.

ARRIVEES ET DEPARTS :

En vertu du droit local en vigueur, toute personne qui change de domicile est tenue de faire une déclaration de départ et une déclaration d'arrivée dans les deux mairies respectives. Ces déclarations permettront notamment la mise à jour de la liste électorale et du rôle des ordures ménagères. Nous remercions également les propriétaires de logement locatifs d'informer la mairie des changements.

ATTENTION AUX VOLS DE VELOS !

Un vélo VTC SUB CROSS 40 de marque Scott noir et bleu achetée en mai 2017 a été volé dans la cour de la Mairie en date du 25 janvier 2018 entre 14 heures et 16 heures.

Si vous avez constaté quelque chose d'anormal, merci de le signaler à la mairie aux heures d'ouverture ou par mail.



En février à Niederroedern et environs :

Samedi 17 février 2018 : Carnaval des enfants à la MTL de 14h00 à 18h00. Entrée libre. Informations et inscription auprès d'Aurélia HAAR (périscolaire de Niederroedern) ou de Nathalie BASTIAN (06 82 90 27 67).

Infos sur www.niederroedern.fr rubrique « Articles récents »

Samedi 17 février 2018 : Dernière cochonnaille de la saison au Club House du FCN.

A partir de 12h00. Sur réservation au 03.88.86.12.62 ou 06.11.33.88.56

Cochonnaille : 11,00€ - steak frites salade : 13,00€

Infos sur www.niederroedern.fr rubrique « Articles récents »

Samedi 17 février 2018 : Spectacle « Tremblements » Dès 9 ans, RDV à 19h30 à la salle polyvalente de SALMBACH. Entrée libre. Avec le soutien de l'association « Les sentiers du Théâtre ». Infos sur www.niederroedern.fr rubrique « Articles récents »

Samedi 17 mars 2018 : Nettoyage de printemps organisé par la commune. Rendez-vous à 13h30 sur la place de la mairie. Un goûter clôturera cette après-midi citoyenne.

Nous comptons sur la participation active de nombreux villageois, jeunes et moins jeunes.

Aidez-nous à rendre notre commune plus propre !

Commune de NIEDERROEDERN



S'Rederer Blädel

Janvier 2018 – N°43



C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que les adeptes du Carnaval de Niederroedern se sont retrouvés à la MTL pour faire démarrer « la 5^{ème} saison de l'année ».

Mousquetaire, infirmière, Télétubies, pirates, sirène et personnages en tout genre n'ont pas hésité à envahir la piste de danse pour l'occuper tout au long de la soirée. Ce bal costumé organisé par l'ASCSN est un moment fort de l'année pour pouvoir investir dans des nouveaux besoins de la MTL et notamment du rangement de vaisselle cette année.



Envoyez vos suggestions à l'adresse bulletin.niederroedern@gmail.com

La plupart des associations étaient présentes, que ce soit pour la préparation, le service ou l'aide en cuisine, pour faire de ce moment un instant de joie et de bonne humeur !

D'ailleurs, les musiciens l'ont redit en partant : ils éprouvent une joie énorme en voyant la piste comble tout au long de la soirée.

Denis DRION



Les Anniversaires

02 février : Mme Monique Fritz, 76 ans

13 février : M. Heinz Posmek, 76 ans

13 février : Mme Juliette Mathern, 87 ans

14 février : Mme Berthe Walter, 86 ans

16 février : Mme Marie-Thérèse Hebling, 89 ans

16 février : Mme Cécile Singer, 81 ans

19 février : Mme Jeanne Marmillod, 97 ans



Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !

M. Fausto PAVONI, 3 rue de la Gare

M. Michel WEISS, 16 rue de Bellac

M. François MARGRAFF, 6 rue de la Haute-Vienne

Mme Myriam CIRÉ, 33 rue de la Haute-Vienne

M. François DULSKI, 3 rue de la Gare

M. Dieter ROLKE, 6 rue de la Haute-Vienne

♥ Mariage : ♥

Le 06 janvier 2018 à NIEDERROEDERN

Eric GALLMANN et Céline Laurence Laetitia DECKERT

domiciliés 22 rue de la Haute-Vienne



♥ Tous nos vœux de bonheur ! ♥

Informations communales :

ARRETE ENCADRANT LA PRATIQUE DU DEMARCHAGE COMMERCIAL :

Afin de mieux contrôler les ventes en porte à porte sur notre commune, le Maire a pris un arrêté visant à encadrer ces pratiques. Dorénavant, les entreprises devront se présenter en mairie avant toute prospection. Si l'autorisation est accordée, le vendeur se verra remettre un carton daté et tamponné de la mairie que vous serez en droit d'exiger si quelqu'un se présente à votre domicile. Si vous constatez une vente qui ne vous semble pas en règle, vous pouvez vous renseigner en appelant la mairie.

MONSIEUR GLASSEN, POLICIER MUNICIPAL :

Monsieur Sébastien GLASSEN est Policier Municipal en poste à SELTZ. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la commune de Niederroedern a signé une convention avec la commune de Seltz afin de pouvoir bénéficier à temps partiel des services de Monsieur GLASSEN.

Les Policiers Municipaux sont des fonctionnaires territoriaux qui ont pour mission la prévention de l'ordre public et assurer la surveillance du territoire communal.

Selon l'article L.2212-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, voici quelles sont ses missions :

- **le bon ordre** (troubles de voie publique, surveillance des lieux de rassemblement tels que les foires, marchés, spectacles, jeux, cafés, églises, manifestations...)
- **la sûreté** (prévention des actes délinquants, vols, dégradations...)
- **la sécurité publique** (prévention des accidents divers, sécurisation des voies de circulation, stationnement, zone bleue, divagation des animaux...)
- **la tranquillité publique** (les bruits, les rixes, les troubles de voisinage...)
- **la salubrité publique** (dépôts sauvages, nettoyage des terrains...)
- **les vacances funéraires.**



En cas de nécessité, Monsieur GLASSEN est joignable au :
06 31 54 64 00

80^{ème} anniversaire de Monsieur Robert SCHNEIDER

Né à Croettwiller le 25 janvier 1938, Robert Schneider y fréquente l'école du village jusqu'à ses 14 ans. Il travaille pendant 2 ans chez TP FUCHS à Niederroedern, 4 ans chez le paysagiste Ebert à Baden-Oos, puis 2 ans chez Mercedes-Benz à Wörth. En 1961, il épouse Christiane Greiner en l'église de Roppenheim. Ils s'installent à Niederroedern en 1964. De leur union naissent 3 enfants : Jean-Claude, Sylvie et Brigitte qui ont chacun à leur manière trouvé un emploi dans l'hôtellerie-restauration. Robert Schneider poursuit quant à lui sa carrière chez l'horticulteur Walter Schmitt à Niederroedern pendant 15 ans, puis chez Rohm & Haas à Lauterbourg les 15 dernières années avant la retraite.

9 petits-enfants et 2 arrière-petites-filles sont venus récemment agrandir la famille. Ils lui ont fait la surprise d'organiser une belle fête de famille le dimanche 21 janvier à l'occasion de son anniversaire. Robert Schneider a toujours gardé la main verte, et prend plaisir à jardiner quand la saison le permet. Mais son autre passion est le voyage : avec son épouse, ils ont sillonné le monde ! L'Amazonie, Cuba, le Maroc, la Tunisie, le Pôle Nord et plusieurs croisières en Méditerranée. Leur premier voyage, mémorable, c'est en Ecosse qu'ils le font. Un périple de 2 jours en voiture pour emmener leur fille Brigitte vers son nouvel emploi : un hôtel près d'Edimbourg qu'ils finissent par trouver de nuit au soir du deuxième jour...

Le Maire Denis Drion et un adjoint ont eu plaisir à partager ces souvenirs et lui ont remis un petit cadeau.

Jean-Christophe KARCHER



DECES

Le 24 janvier 2018 à WISSEMBOURG

Alice BOSSERT née GREINER - 87 ans

domiciliée anciennement 16 rue de la Haute-Vienne

Le 27 janvier 2018 à STRASBOURG

Otto Eugen BERTUZZI - 83 ans

domicilié 15 rue Beau Site

*Nos sincères condoléances
aux familles éprouvées.*

Téléthon 2017

Le samedi 16 décembre 2017 a eu lieu la traditionnelle course du Téléthon qui débute comme d'habitude entre Wintzenbach et Niederroedern et qui se poursuit à 10h à l'école maternelle. Les participants, petits et plus grands ont couru pendant une heure et l'objectif était pour chacun et chacune de faire un maximum de tours, chaque tour de 500 m rapportant 2 euros pour le Téléthon. Les enfants et les adultes ont couru avec enthousiasme, il y avait une très bonne ambiance ; un bon goûter avait été organisé, il y avait la possibilité de manger du gâteau et même de boire du vin chaud. On pouvait également acheter des porte-clés et des petites peluches, le tout au profit du téléthon. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Philippe BASTIAN



Petites histoires autour de la mairie.

En 1790, pour la première fois à Niederroedern, les hommes âgés de plus de 25 ans, sauf les domestiques, sont appelés aux urnes pour élire un conseil municipal. Le maire Jacques Philippe Walther fut nommé par l'administration. A défaut de mairie ou d'un local dans la commune, les séances du conseil et les mariages ont lieu dans la maison du maire contre loyer.

Pendant l'année de la Terreur 1793-94, le maire Walther fut remplacé par un agent révolutionnaire. Après la chute de Robespierre le maire Walther reprit son poste jusqu'à 1808.

En 1818, en voulant rappeler à l'ordre des soldats étrangers en occupation, le maire Rinck et l'adjoint Greiner, meunier à la Schlosmuehl, furent violemment agressés et assenés de coups de sabre. Pendant leur mandat 1816-1830, furent créées les lotissements de la rue neuve et la rue de la colline ainsi que le cimetière actuel. Sachant que la commune est pauvre, le maire Rinck renonça au loyer pour les séances du conseil et les mariages dans sa maison.

En 1835 après l'achèvement du bâtiment d'école, rue de Blond, la municipalité réserva deux pièces au premier étage. Une chambre a été convertie en mairie, l'autre en bureau du maire.

En août 1870, l'armée prussienne se présenta sur les hauteurs au nord de Niederroedern. Les soldats allemands mirent des canons en batterie et les tubes sont pointés en direction du village. Au bon moment, le courageux maire, Lang Georges va à la rencontre du commandant allemand et demande que l'on épargne sa commune. Il assure que les derniers soldats français viennent de quitter le village. En échange, le commandant demande la reddition du village sans résistance. A partir de ce jour nos ancêtres ont dû changer la nationalité.

Deuchler Henri a battu le record de longévité comme maire à Niederroedern. Il a été élu en 1897 comme Bürgermeister. A l'époque, l'Alsace faisait partie de l'Empire Allemand. En 1918 ; après le retour à la France, il reste à son poste jusqu'à 1925. Donc, il était au service de la commune pendant 28 ans. Comme tous les notables, il a dû passer devant la commission d'épuration en 1918. L'administration française voulait déterminer l'opinion de chacun envers la France. En réponse à leur

question, Deuchler Henri disait : qu'il aura d'excellents sentiments français comme il a eu de bons sentiments allemands. Un particularisme alsacien au 20ème siècle.

En 1925, le dépouillement du scrutin a mis en place un nouveau conseil municipal. Aussitôt, le maire Jacques Dennler présente un projet de construction d'une mairie. La décision a été votée par les édiles à raison de 6 voix pour, deux contre et deux élus ont voté par un bulletin blanc. Le bâtiment a été construit en 1927, adossé au corps de garde avec un dépôt d'incendie et sous la toiture a été aménagé un logement, loué à l'appariteur Hartmann. Depuis 1928, le bâtiment fait office de mairie. Mais pour les ancêtres d'avant-guerre, le mot mairie n'était pas une notion. Pour faire une démarche administrative, ils allaient uff d'Wacht (corps de garde).

En 1990, la mairie a été restaurée dans son ensemble. Le logement supprimé et la salle de séances déplacée sous les combles. La mairie a été officiellement rendue à ses fonctions le 13 mai 1990, en présence de monsieur le Sous-préfet Rémy Sermier, ainsi que de nombreuses personnalités des environs.

Le 24 septembre 2017, lors de l'inauguration et porte ouverte de la nouvelle mairie, les visiteurs ont pu admirer l'agrandissement et les anciens locaux rénovés. Aujourd'hui, notre mairie, centre administratif du village est un bâtiment coquet et très bien aménagé.

Robert BESENBRUCH



Place de la mairie en 1938